

PROGRAMME HEDG

L'équipe pédagogique 2017-2018

- **Manon Aubry**, Responsable de Plaidoyer, Oxfam France (enseignante) ;
- **Marine Zagar**, Élève-avocate ;
- **Roman Zinigrad**, Doctoral candidate, Yale Law School ;
- **Filipe Silva**, Doctorant à l'École de Droit ;
- **Emmanuelle Tourme-Jouannet**, Professeur des Universités, École de Droit ;
- **Aurélien Bouayad**, Doctorant à l'École de Droit ;
- **Benjamin Michel**, Diplômé de l'École de Droit ;
- **Marie Poirot**, Élève avocate ;
- **Jeanne Sulzer**, Avocate ;
- **Sarah Volosov**, Élève-avocate ;
- **Pierre Farcot**, Coordinateur de projet auprès de l'administrateur général d'Electricité de Guinée et diplômé de l'Ecole de Droit (tuteurs).
-

Les projets 2017-2018

Projet 1 – Violations of Human Rights by Investors in Private Education: State and Business Responsibilities

Comment tenir l'État responsable des violations des droits de l'Homme engendrée par l'entreprise dans laquelle il investit ?

Depuis plusieurs années, la Clinique, sous l'égide du programme HEDG, consolide un partenariat avec GI-ESCR pour lutter contre la privatisation de l'éducation dans des contextes fragiles.

Cette année, le projet interroge la responsabilité des États et des corps non-étatiques qui investissent dans des entreprises responsables de violation des droits de l'Homme, en particulier le droit à l'accès à l'éducation. Dans certains contextes, la privatisation de l'enseignement primaire contribue à exclure des enfants de l'accès à une éducation gratuite et de qualité et consolide des inégalités fortes dans l'éducation.

Le rapport met en lumière les outils offerts par le droit international des investissements et le droit international des droits de l'Homme pour mettre en œuvre les responsabilités de ces entités.

Partenaire : Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI – ESCR)

Tuteur : Roman Zinigrad, J.S.D. Candidate, Yale Law School; Visiting Researcher at Sciences Po Law School.

Projet 2 - Addressing the Impact of Large-Scale Land Acquisition in Liberia : The Case of Socfin

Le projet se concentre d'une part sur la documentation des atteintes aux droits humains et de l'environnement commises dans le cadre de l'activité de plantation d'hévéas des filiales de Socfin au Libéria. Les étudiants se basent notamment sur l'analyse de rapports existants, tels que ceux rédigés par Green Advocates, organisation faisant partie intégrante du projet, afin de déterminer précisément les impacts de ces activités sur les communautés locales et de les analyser juridiquement.

Une fois ce premier travail de recherche effectué, les étudiants sont chargés de contribuer à l'élaboration (i) la stratégie de plaidoyer visant à communiquer sur les atteintes aux droits humains constatées et (ii) la stratégie juridique envisageable en considération de la qualification des faits constatés.

Partenaire : Program on Human Rights in the Global Economy (PHRGE), Northeastern University School of Law

Tuteur : Marie Poirot, élève-avocat

Projet 3 – Défense des droits des communautés autochtones au Cambodge

Les membres de la communauté Bunong, communauté autochtone du Centre-Est du Cambodge, ont été victimes de dommages économiques, sociaux, environnementaux et religieux causés par

la culture de l'hévéa sur des terres ancestrales qui les ont privés de leurs ressources et ont détruit leur cadre actuel et leurs lieux de culte.

Le projet consiste à associer les étudiants à une recherche sur la stratégie de plaidoyer accompagnant les demandes des communautés Bunongs, notamment vis-à-vis d'un groupe industriel français impliqué dans la culture de l'hévéa. L'objectif du projet est donc de soutenir, à travers un travail de recherches juridiques, le plaidoyer initié par les communautés Bunongs afin de faire valoir leurs droits suite aux atteintes qu'ils ont subies.

Partenaire : Avocat au Barreau de Paris

Tuteur : Jeanne Sulzer, avocate

Projet 4 – Quel contenu pour un plan de vigilance et comment en mener l'analyse ?

Le projet se situe dans le cadre de la récente adoption, en France, de la Loi devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, entrée en vigueur en mars 2017, à l'issue de plusieurs années de combat parlementaire auquel la société civile, et notamment la Clinique lors de précédents projets, a très largement contribué. A partir de 2018, les plus grandes entreprises multinationales françaises publieront donc leur plan de vigilance.

L'objectif du projet est (i) d'apporter un cadre référentiel pour aider à définir à quoi pourrait ressembler un plan idéal et (ii) d'apporter des éléments permettant à Amnesty International France d'évaluer la qualité et l'exhaustivité de ces plans et d'aider les juges dans leurs appréciations d'un plan de vigilance, contribuant de ce fait à leur formation à ce dispositif. Il prendra la forme de la publication d'un rapport.

Partenaire : Amnesty International

Tuteur : Aurélien Bouayad, Doctorant, École de Droit de Sciences Po et Benjamin Michel, ancien étudiant de la Clinique

Projet 5 – Projet AZICATCH

Le projet porte sur les dommages historiques subis par les membres des communautés indigènes de La Chorrera (Uitoto m+n+ka, Bora, Okaina y Muinane), représentés par l'Association

AZICATCH. Ces dommages trouvent leur origine dans l'exploitation du caoutchouc pendant la première décennie du XXème siècle par la Peruvian Amazon Company.

Le projet tend à identifier des mécanismes et les instances juridiques appropriés pour soumettre une demande de réparation pour préjudice historique dans le cadre du droit international. Les étudiants devront ainsi qualifier les violations des droits humains commises et élaborer une stratégie de réparation des dommages historiques à travers des mécanismes tant juridiques qu'extra-juridiques, en y incluant notamment une stratégie de plaider.

Partenaire : Asociación Zonal de Cabildos y Autoridades Tradicionales de La Chorrera – AZICATCH

Tuteur : Emmanuelle Tourme-Jouannet, Professeur à l'École de Droit de Sciences Po & Filipe Antunes Madeira da Silva, Doctorant, École de Droit de Sciences Po

Projet 6 – Congo Power

Ce projet est hébergé pour la 3ème année consécutive au sein de la Clinique. Depuis ses débuts, il consiste à documenter le paradoxe des ressources énergétiques en République Démocratique du Congo (RDC) : en effet, le pays dispose de ressources phénoménales, en particulier en matière hydroélectrique avec le fleuve Congo, et plafonne pourtant à un taux d'électrification d'environ 10%.

Cette année, les étudiants se concentrent sur l'analyse de projets hydroélectriques spécifiques dans leurs aspects juridique, économique et financier. Par ailleurs, les étudiants assistent des chercheurs congolais dans la réalisation de leurs études sur le secteur, prenant la forme de commentaires sur les documents produits par les partenaires et des échanges réguliers visant à améliorer la qualité de leur travail.

Partenaire : Resource Matters

Tuteur : Sarah Volosov, Elève-avocat

Projet 7 – La veille citoyenne du budget en faveur des droits à l'eau potable et à l'assainissement au Burkina Faso

Le manque de transparence du budget, tant au niveau de son accessibilité que de sa lisibilité, constitue un obstacle à la contribution des citoyens aux décisions le concernant. Le projet insiste sur l'importance de la transparence en tant qu'élément nécessaire à la réalisation effective des droits économiques, sociaux et culturels, avec un focus sur les droits à l'eau et à l'assainissement. Le projet a pour objectif de dénoncer les difficultés de l'organisation partenaire sur place, CIFOEB, à obtenir les données budgétaires de la mairie malgré l'état actuel du droit burkinabè pourtant favorable à une telle transparence. Il consistera en la réalisation (i) d'un rapport qui illustre les problématiques liées à l'absence de transparence et de gouvernance au Burkina Faso, et (ii) d'un Booklet sur le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement et qui s'adresserait aux usagers du service afin de les sensibiliser et de rendre plus lisibles les obligations de l'État et les recours juridiques nationaux à leur disposition.

Partenaire : Human Dignity

Tuteur : Pierre Farcot, Coordinateur de projet auprès de l'administrateur général d'Electricité de Guinée